

## Compte rendu du Conseil du 13 juin 2016

### Délibérations :

- Fusion de la Communauté d'Agglomération avec les communes de la Raye. Le Maire rappelle les nécessités de regroupement des EPCI suite à la loi NOTRe. Le Préfet a pris un arrêté dans ce sens. Chacune des communes membres doit approuver cette fusion. Le Maire lit au Conseil Municipal la délibération mise au vote. Le nom de la nouvelle EPCI serait Valence Romans Agglo. Le Conseil aura 114 membres toujours un siège pour la commune de Triors.
- Sollicitation du Fonds de Concours de l'Agglo pour les travaux de voirie (23 641 €) sachant que le Département apporte 8 467 € : 7 588 € demandés à l'Agglo.
- Ces deux délibérations sont acceptées à l'unanimité.

### Point sur les travaux des commissions :

#### Urbanisme :

M. AVARON pour un abri en alu : OK

Le dossier du lotissement Côté Parc est encore à retravailler.

Le dossier de M. VIALLE est de nouveau à l'étude. Contact pris avec les Bâtiments de France.

ADMR : Assemblée Générale : l'association se porte bien. Deux dossiers de portage de repas sur Triors. 8 personnes aidées (2 431 heures)

Prochain bulletin : que dire à propos du projet de PLU : prendre des précautions pour publier les projets de zone. Que dire sur le projet d'école : bien insister sur l'urgence de donner de l'air à la Mairie (avant d'agrandir l'école). Le Maire précise qu'il souhaite que l'agglo soit plus traitée dans le bulletin.

La commission info a aussi travaillé sur le projet du site

Rassemblement des jeunes le soir : incivilités. Le Maire a déposé plainte 4 fois. Marie-Noëlle a sollicité l'animateur d'Anim'2 Prox pour un accompagnement.

Nouveau devis pour un projet de local technique 75 m<sup>2</sup>. Le Maire demande à Xavier de préciser le projet avec le Maître d'œuvre d'ici la réunion de juillet.

Pour la semaine bleue : projet de faire faire des boules carrées et des quilles par la Ressourcerie.

Assemblée Générale du CAUE : beaucoup de travail, l'organisme se porte bien

La CLECT de l'Agglo : évaluation de 438 €/an pour la natation, 1 380 € pour financer Anim'2 Prox

Prochaine réunion du Conseil le 6 juillet 2016 à 20 H 30.